

Section 9.—Recensement des établissements de commerce et de service.*

Un relevé détaillé des opérations des établissements de commerce et de service a été entrepris pour la première fois en conjonction avec le septième recensement décennal du Canada en 1931. Un recensement partiel des établissements de commerce avait déjà été fait en 1924, mais les résultats de ce relevé initial, tout en indiquant l'étendue du commerce domestique, souffraient du manque d'ampleur des informations compilées. Le recensement des établissements de commerce et de service de 1931 couvre non seulement les opérations des établissements de commerce de gros et détail en 1930, mais aussi celles des établissements de service, y compris les hôtels. En plus, les informations nécessaires ont été colligées pour montrer de quelle manière s'écoulaient les marchandises fabriquées au Canada. Les chiffres préliminaires de ce recensement ont paru dans une série de bulletins miméographiés et les résultats définitifs sont maintenant publiés en une série de rapports provinciaux.

Ce recensement des établissements de commerce et de service a été le point de départ d'un relevé annuel du commerce de gros et de détail, basé sur les rapports de tous les magasins en chaîne et les plus grands magasins indépendants ayant un chiffre d'affaires de \$30,000 et plus en 1930 (\$20,000 et plus dans le cas des magasins alimentaires et des magasins généraux de campagne). Bien que les chiffres annuels de la distribution des denrées ne soient pas basés sur un relevé aussi complet que celui fait conjointement avec le recensement décennal et qu'ils soient par conséquent *des estimations basées sur un échantillon pris sur les deux tiers ou 70 p.c. de tout le commerce*, ils donnent cependant la meilleure indication possible des récentes tendances du commerce de détail et de gros.

Commerce de détail, 1930-1933.—Sur la base des résultats du recensement annuel des établissements de commerce et de service, dont il a déjà été question, le commerce de détail des denrées au Canada en 1933 était estimé à \$1,776,884,000 comparativement à \$2,755,569,900 en 1930. (Voir tableau 31). Bien que le déclin de toutes les lignes de commerce soit ainsi de 35.5 p.c., quelques genres de commerce ont décliné plus que d'autres. Jusqu'où ce déclin peut être attribué à la baisse des prix et jusqu'où peut-il être attribué à une contraction dans le volume des marchandises, c'est une chose impossible à établir. Les groupes de magasins alimentaires et de magasins généraux montrent les plus petites pertes exprimées en dollars, tandis que les plus forts déclinés apparaissent dans les établissements de détail spécialisant dans les matériaux de construction, les meubles et les articles de ménage.

Par provinces, la Saskatchewan a souffert le déclin le plus rigoureux et elle est suivie par l'Alberta et la Colombie Britannique. Si l'on compare les changements d'année en année dans le volume des affaires, on trouve que dans les provinces des Prairies le plus fort déclin a eu lieu en 1931, tandis que dans toutes les autres provinces c'est en 1932 qu'a été le plus fort recul. Dans toutes les provinces le recul de 1933 a été moins prononcé qu'en 1931 ou 1932.

*Par Herbert Marshall, B.A., F.S.S., chef de la branche du commerce intérieur, Bureau Fédéral de la Statistique. Pour liste des publications de cette branche, voir chapitre XXIX, section I, sous l'en-tête: Commerce intérieur.